

Concours Polytechnique

Epreuves et coefficients par filière

Le concours de l'école Polytechnique s'organise pour les candidats ayant effectué un cycle de classes préparatoires de 5 Filières : Mathématiques Physique (MP) (avec deux options : option informatique (appelé "MP-info") et option physique et sciences de l'ingénieur ("MP-P&SI")). – Physique Chimie (PC) – Physique Sciences de l'Ingénieur (PSI) – Physique Technologie (PT) et Technologie Sciences Industrielles (TSI)

Types de concours

Pour les MP – concours X / Banque X-ENS

Pour les PC – concours X / Banque X-ENS et ESPCI

Pour les PSI – concours X / Banque X-ENS Cachan

Pour les PT – concours X et Banque Filière PT

Pour les TSI – concours communs Mines Ponts

Il existe également un Concours filière universitaire pour les admissions parallèles.

Modalités

L'inscription est gratuite pour les candidats boursiers du gouvernement français. Pour les candidats non-boursiers, les frais de dossier s'élèvent à 90 € pour chaque concours (Ecole polytechnique et/ou ESPCI).

Inscription par Internet (<http://www.scei-concours.fr>) :

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune à plusieurs concours et gérée par le service concours écoles d'ingénieurs (SCEI), qui comprend 3 phases obligatoires :

- Saisie et validation des données
- Édition du Bordereau "Pièces Justificatives"
- Envoi des pièces justificatives

Epreuves et coefficient par Filière

Epreuves écrites

- MP-info : mathématiques (deux épreuves), physique, français, informatique (deux épreuves), langue vivante.
- MP-PS&I : mathématiques (deux épreuves), physique, français, physique et sciences de l'ingénieur, informatique, langue vivante.
- PC (concours commun avec l'ESPCI) : mathématiques, physique (deux épreuves), chimie, français, informatique, langue vivante.
- PSI (concours commun avec l'ENS Cachan) : 5 épreuves écrites pour l'admissibilité, à savoir maths, physique, modélisation en sciences physiques et sciences de l'ingénieur, sciences industrielles et français ; et 2 épreuves écrites qui comptent pour l'admission, langue et informatique.

Épreuves orales et sportives

- Pour les MP : les candidats admissibles sont convoqués à une épreuve de natation. Suivent des oraux de mathématiques, physique, chimie, langue vivante (une épreuve obligatoire, une épreuve facultative), français, une épreuve d'analyse de documents scientifiques et des épreuves d'éducation physique et sportive. À cela s'ajoutent, pour les élèves de la filière PC, des travaux pratiques scientifiques.

- Pour les PSI : mathématiques, physique, manipulation de physique, manipulation-interrogation de sciences industrielles, langue, une épreuve de TIPE (travaux d'initiative personnelle encadrée), ainsi qu'une épreuve d'éducation physique et sportive.

Épreuves	Filières			
	MP option informatique	MP option PSI	PC	Coeff ESPCI
Épreuves écrites d'admissibilité				
Mathématiques 1 (4h)	8	8	9	9
Physique 1 (4h)	6	6	6	5
Mathématiques 2 (4h)	7	7	-	-
Informatique (4h)	6	-	-	-
Physique et sciences de l'ingénieur (4h)	-	6	-	-
Physique 2 (4h)	-	-	6	5
Chimie (4h)	-	-	6	9
Français (4h)	6	6	6	5
Total	33	33	33	33
Epreuves écrites d'admission				
Informatique (2h)	4	4	4	4
Langue vivante obligatoire :	3	3	3	
• Expression écrite (1h30)	3	3	3	2
• Version (1h30)				2
Total	10	10	10	8
Epreuves orales et TP				
Mathématiques 1 (50 mn)	16	16	20	14
Mathématiques 2 (50 mn)	16	16	-	-
Physique (50 mn)	20	20	16	14
Chimie (40 mn)	9	9	9	14
Analyse de documents scientifiques (40mn)	15	15	15	15
Français (30 mn)	8	8	8	6
Langue vivante obligatoire (30 mn)	8	8	8	7

Langue vivante facultative (15 mn) *	4	4	4	4
TP Physique (3 h)	-	-	8	12
TP Chimie (3 h)	-	-	8	12
Total oraux	92	92	92	94
Epreuve d'éducation physique et sportive	5	5	5	5
Total général	140	140	140	140

* Seules les notes supérieures à 10 sont prises en compte.

Épreuves écrites du Concours X – Filière PSI

	Coefficient
Epreuves du concours X – Filière PSI	
Epreuves écrites d'admissibilité	
Mathématiques (4 h)	5
Modélisation (5 h)	5
Physique (4 h)	5
Sciences industrielles (5 h)	5
Français (4h)	4
Epreuves écrites d'admission	
Informatique (2 h)	2
Langue vivante (3 h)	2
Total	28
Epreuves pratiques et orales d'admission	
Mathématiques	5
Physique	3
Manipulation de physique	3
Manipulation et interrogation de sciences industrielles	6
Langue vivante	2
TIPE (50 mn)	4
Education physique et sportive	2
Total général	140

Concours Polytechnique - Filière universitaire

Le Concours de la Filière Universitaire s'adresse aux étudiants de L2 (DEUG) mention Sciences et Technologies, mention Mathématiques, Informatique et Applications aux Sciences (MIAS) ou mention Sciences de la Matière (SM) obtenu avec la mention Bien ou la mention Très Bien et aux étudiants en L3 ou en 1ère année de Magistère dans l'un des domaines suivants : mathématiques, informatique, mécanique, sciences de la matière.

En 2008, 10 places étaient réservées aux candidats issus de la filière universitaire.

Une commission établit la liste des admissibles, après étude des dossiers académiques, en attribuant à chaque candidat une note comprise entre 0 et 20. Les candidats déclarés admissibles sont convoqués entre mi-novembre et mi-décembre dans les centres d'examens mis en place en France ou à l'étranger pour passer les épreuves suivantes :

- une épreuve de mathématiques (coefficient 6), composée d'une interrogation orale et d'un test écrit notés globalement (45 min d'oral et 2h pour l'écrit),
- une épreuve de sciences physiques (coefficient 4), qui comporte une interrogation orale d'une durée de 45 minutes,
- une épreuve de culture générale scientifique (coefficient 2), qui comporte sur une analyse orale de documents de nature scientifique (45 mn) et sur un entretien de motivation (15 mn).

Chaque examen oral est précédé de trente minutes de préparation.

**Plus d'informations sur : <http://www.admission.polytechnique.edu/>
Notice Admission Cycle Polytechnicien**